

LE GRAIN DE SEL

22 RUE CLAUDE TERRASSE
75016 PARIS

du vendredi

01 46 21 80 82 - CONTACT@LESPP.FR
WWW.LESPP.FR

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

Les courses et les élus du peuple



par **Édouard de Nadaillac - vice-président des P.P.**

Il y a bien longtemps que les PP regrettent l'absence d'une politique structurée de lobbying. Le terme de « lobbying » a longtemps été perçu comme un gros mot, alors même que toutes les grandes filières économiques ont depuis longtemps professionnalisé leurs relations institutionnelles sous l'appellation plus consensuelle d'« affaires publiques ». L'idée selon laquelle la tutelle de plusieurs ministères et la présence de hauts fonctionnaires dans nos instances suffiraient à défendre nos intérêts s'est révélée illusoire.

Les choses ont évolué, heureusement souvent dans le bon sens, à l'initiative des sociétés mais aussi des associations représentatives qui ont cultivé des relations régulières avec ministres et parlementaires comme les PP l'ont fait récemment en ouvrant nos colonnes à la député présidente du Groupe Cheval Géraldine Bannier ou au député du Calvados Christophe Blanchet devenu depuis vice-président de l'Assemblée Nationale.

Vendredi 23 janvier 2026 - N°546

Des relations bien légitimes

Qui de nos lecteurs peuvent se souvenir d'avoir vu un président de la République en fonction honoré de sa présence une grande épreuve hippique. Depuis François Mitterrand, il me semble qu'aucun président de la République en exercice n'a honoré de sa présence une grande course. Ni Jacques Chirac, malgré ses relations amicales avec le président Lagardère, ni Nicolas Sarlozy ou François Hollande ni plus récemment Emmanuel Macron, qu'Édouard de Rothschild connaît pourtant personnellement.

Les ministres de tutelle eux-mêmes se sont montrés rares, parfois symboliquement présents, le plus souvent absents. Compte tenu de ce que les courses et le PMU représentent pour le budget de l'État, compte tenu de ce que les hippodromes représentent en termes d'Aménagement du territoire, cette indifférence affichée est surprenante. On peut penser, qu'au-delà des préjugés, nos dirigeants n'ont pas été assez pro actifs et insitants même si certains ont préféré faire avancer les dossiers avec discréction mais efficacité. Ce fut le cas de Jean-Luc Lagardère dont les relations personnelles en haut lieu furent très utiles pour signer un accord « gagnant-gagnant » avec l'État.

Les tournants du Covid puis d'un projet de Loi menaçant

A mon sens les relations au plus haut niveau doivent se cultiver de manière régulière et pas seulement à

LE GRAIN DE SEL

22 RUE CLAUDE TERRASSE
75016 PARIS

du vendredi

01 46 21 80 82 - CONTACT@LESPP.FR
WWW.LESPP.FR

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

l'occasion de telle ou telle crise. C'est pourquoi, nos prédecesseurs aux PP réclamaient régulièrement la création à France Galop d'un responsable des Affaires Publiques comme dans toutes les grandes entreprises. Finalement, c'est au sein de la Fédération qu'un tel poste fut opportunément créé avec Monsieur Tanguy Le Courtois qui, pour ce que la presse nous donne à penser, remplit sa mission avec dynamisme et présence. Puisse cette mutualisation des missions entre le Trot et le Galop montrer l'exemple pour d'autres fonctions.

Lors du premier confinement, l'action conjointe de Philippe Augier et de François Bayrou ont sauvé les courses, permettant de courir, certes à huis clos, mais de courir et de distribuer des allocations. Puis lorsqu'un projet de Loi mortifère est venu menacer notre écosystème par une hausse pour le moins mal venue, une belle machine de mobilisation s'est mise en marche. Les sociétés mères ont joué leur rôle, mais surtout, la mobilisation parfaitement orchestrée et solidaire de l'ensemble des acteurs des courses a été décisive, démontrant que le Trot et le Galop peuvent et doivent travailler en parfaite intelligence.

Outre le résultat immédiat obtenu, cette mobilisation a permis de renforcer nos relations avec de nombreux parlementaires. Certains, comme Éric Woerth, connaissaient parfaitement nos enjeux et la ministre des comptes publics ne s'y est pas trompée en lui confiant l'importante mission qui est la sienne aujourd'hui. D'autres ont découvert à l'occasion de ces débats ce que notre filière apporte à l'économie française et à l'emploi. Nous avons ainsi acquis une vraie légitimité à intervenir dans le débat public qu'il serait dommage de ne pas entretenir.

Cette légitimité doit notamment être entretenue sur des sujets devenus centraux, en tête celui sur le bien-

être animal. Trop souvent, ce thème est abordé sous l'angle de la défiance ou de la caricature, laissant le champ libre à des discours déconnectés de la réalité de certaines associations. Il est indispensable que la filière mène un travail de lobbying pédagogique et constant sur ce sujet, auprès pouvoirs publics, pour expliquer ce qui est fait et ce qui peut encore être amélioré. Défendre les courses, c'est aussi défendre un modèle fondé sur le respect, la santé et la valorisation du cheval et ce message doit être martelé.

Mobiliser tous nos leviers

Nous avons, ces dernières années multiplié les interlocuteurs. Il est désormais indispensable de donner de la continuité à ces contacts, en s'appuyant sur nos grands rendez-vous sportifs, mais aussi sur le formidable réseau territorial que constituent nos hippodromes de province. Tous leurs présidents entretiennent des relations avec leurs maires, élus départementaux, députés et sénateurs. Jean-Luc Lagardère aimait rappeler que derrière chaque hippodrome se trouvent un député et un sénateur que l'on peut, selon nos choix, mobiliser ou froisser.

Ce maillage territorial constitue une richesse stratégique qu'il convient d'organiser, d'animer et de valoriser collectivement comme les dirigeants des PP l'ont défendu.

Il faut capitaliser sur ce formidable réseau de décideurs. Tanguy Le Courtois le fait au titre de la Fédération et il faut s'en féliciter. Il existait il y a longtemps à l'initiative du Maire du Maisons Laffitte une association des élus des villes ayant un hippodrome sur leur territoire. C'était un très bon vecteur de communication. Il faut sans doute aller dans cette voie. On n'est en effet jamais à l'abri d'un « mauvais coup » électoral, d'une déclaration intempestive. Souvenons-nous que la mairie de



LE GRAIN DE SEL

22 RUE CLAUDE TERRASSE
75016 PARIS

du vendredi

01 46 21 80 82 - CONTACT@LESPP.FR
WWW.LESPP.FR

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

Marseille avait émis l'hypothèse d'une remise en cause de l'existence même de l'hippodrome de Borély. La semaine dernière on apprenait qu'un candidat aux prochaines élections municipales à Toulouse menaçait l'hippodrome de La Cépière de disparition pour y construire un parc et une piscine, brisant ainsi tout un écosystème et les emplois qui vont avec. Il faut être prêt en permanence à se mobiliser et les présidents des hippodromes doivent pouvoir compter sur le soutien rapide et indéfectible des associations représentants les acteurs des courses.

Il n'y a pas si longtemps, le président des PP, Hubert Tassin, allait régulièrement rencontrer les hauts fonctionnaires qui siègent au Comité de France Galop pour y représenter le Budget et l'Agriculture. Ces représentants de la puissance publique doivent être vus, non pas seulement comme une tutelle mais comme des ambassadeurs de nos dossiers dans leur ministère. Avec les autres associations représentatives, nous devrions nous entendre pour cultiver ces relations utiles.

Avoir une politique structurée de nos relations avec l'État, ministères et assemblées parlementaires est plus que jamais nécessaire.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr

LE GRAIN DE SEL
du vendredi